



Administration Générale : AB//OG/ED

DOMAINE : Délégation de fonctions et de signature

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE N° 84/2026

Objet : Délégation de fonctions et de signature à Madame Sandrine CHARPENTIER,
Conseillère municipale

Le Maire de la Commune de ROISSY-EN-BRIE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-17, L.2122-18 et L.2122-20,

VU le procès-verbal d'installation du conseil municipal du 20 mars 2026,

VU la délibération du conseil municipal n°08/2026 en date du 20 mars 2026, fixant à 12 le nombre des Adjointes au Maire,

CONSIDÉRANT que dans l'intérêt d'une bonne administration communale, il convient de donner délégation de fonctions et de signature à Madame Sandrine CHARPENTIER, Conseillère municipale,

ARRÊTE

Article 1 : Le Maire consent, sous sa surveillance et sa responsabilité, à Madame Sandrine CHARPENTIER, Conseillère municipale, délégation de fonctions, compétences et attributions dans le domaine du **bien être animal**.


Article 2 : Madame Sandrine CHARPENTIER est habilitée à signer tous courriers et documents en lien avec le domaine de compétence délégué et à représenter la Commune auprès des partenaires des projets conduits par la Ville dans son domaine de compétence.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée au Préfet de Seine-et-Marne, au Sous-Préfet de l'Arrondissement de Melun, au Trésorier Principal de Pontault-Combault.

Fait à Roissy-en-Brie, le 24 mars 2026

Spécimen de signature : Madame Sandrine CHARPENTIER



RETOURNER UN EXEMPLAIRE SIGNE A LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

Je soussignée atteste avoir reçu le présent acte

LE : SIGNATURE :